

Prix proposé dans le cadre du partenariat  
«Orange for UNICEF»

## Mise au concours du prix «Orange Award 2011» pour promouvoir le dialogue entre les cultures

Chaque année, le 21 mai, la communauté internationale célèbre la «Journée mondiale de la diversité culturelle pour le dialogue et le développement». Cette journée proclamée par l'ONU a pour but de souligner l'importance du dialogue entre les cultures et d'encourager la compréhension pour des traditions, des façons de penser et d'agir différentes. A l'occasion de cette journée, Orange Suisse et UNICEF Suisse offrent un prix doté de 30 000 francs pour promouvoir le dialogue entre les cultures. Peuvent y participer des collectivités et des personnes privées ayant des projets destinés à des enfants de 3 à 12 ans visant à favoriser la compréhension entre les cultures. La remise du prix aura lieu le 24 août 2011 à l'occasion de l'UNICEF Night, dans le cadre de la manifestation en plein air OrangeCinema, à Bâle.

L'être humain est marqué par deux choses: par son caractère unique et par la nécessité d'assumer des responsabilités vis-à-vis des autres. La tolérance devient ainsi un principe directeur. La tolérance se construit sur le savoir, la capacité de s'exprimer et la compréhension. La tolérance se construit aussi sur des valeurs qui constituent une base largement reconnue. Une société pluraliste et multiculturelle se trouve en permanence dans l'obligation de reconsidérer ces fondements par la discussion, de les rejeter et de les adapter. Un dialogue continu est une condition indispensable pour que cela réussisse. C'est le seul moyen de permettre l'intégration de tous dans la société. C'est pourquoi UNICEF Suisse et Orange Suisse ont décidé de soutenir l'intégration.

### **Journée mondiale de la diversité culturelle pour le dialogue et le développement**

Chaque année, le 21 mai, les Nations Unies appellent elles aussi à cultiver le dialogue. En instaurant cette journée mondiale, l'ONU donne une orientation importante en plaçant le dialogue mutuel – au-delà du sexe, de l'âge, de

la nationalité, de l'appartenance culturelle et de la religion – au centre de tous les efforts pour parvenir à un monde de paix, capable de faire face à l'avenir.

S'intéresser au dialogue entre les cultures, c'est aussi défendre l'intégration par l'apprentissage de la langue. Car l'intégration linguistique va de pair avec l'intégration sociale. Et l'intégration linguistique commence très tôt – chez les enfants. Les enfants sont capables de surmonter des barrières et d'aborder la nouveauté sans préjugés. Les enfants utilisent la langue comme instrument de rencontre mais aussi comme moyen de se démarquer. Leur permettre d'acquérir la langue parlée dans une société donnée crée les conditions indispensables à leur intégration.

### **L'intégration linguistique en Suisse – aperçu de la situation**

Une enquête réalisée en 2004 par UNICEF Suisse concernant l'intégration des enfants d'origine étrangère âgés de 3 à 12 ans vivant en Suisse a montré combien il était important, pour l'intégration des enfants, d'associer et d'intégrer les parents.



## Prix d'Orange Suisse pour promouvoir le dialogue entre les cultures

Les résultats de cette étude ont poussé UNICEF Suisse et Orange Suisse à promouvoir le dialogue entre les cultures parmi les enfants âgés de 3 à 12 ans et de renforcer ainsi la portée de la «Journée mondiale de la diversité culturelle pour le dialogue et le développement».

Le prix destiné à promouvoir le dialogue entre les cultures devrait récompenser des projets mis en place par des collectivités ou des personnes privées dans le but d'encourager la compréhension mutuelle entre les cultures, que ce soit à l'école enfantine, à l'école primaire, dans la famille ou dans le domaine des loisirs. Ce prix offert par Orange Suisse est doté de 30 000 francs.

### Les gagnants de l'Orange Award jusqu'à maintenant

2004: «Bureau d'idées/Ideenbüro» de l'école de Leubringen/Evilard

2005: «Beraber» de l'association beraber à Bâle

2006: «Unsere Klasse spricht viele Sprachen» (Notre classe parle plusieurs langues) de l'association klipp & klang Radioschule

2007/08: «Kunst in der Schule gegen Rassismus» (Activités artistiques à l'école pour combattre le racisme) de artlink et Mus-E Suisse

2010: Projet «Offre-moi une histoire – Lire en famille/Schenk mir eine Geschichte – Family Literacy» de l'Institut suisse jeunesse et médias ISJM

Autres informations sur les projets récompensés:  
[www.unicef.ch](http://www.unicef.ch)

## Orange Award pour promouvoir le dialogue entre les cultures

### Qui peut participer?

Peuvent participer toutes les collectivités et les personnes privées ayant des projets destinés à encourager le dialogue entre les cultures parmi les enfants de 3 à 12 ans.

### Quels critères les projets doivent-ils remplir?

Les projets destinés à des enfants de 3 à 12 ans doivent encourager le dialogue entre les cultures en soutenant les échanges entre les cultures, la compréhension mutuelle entre les cultures ou l'intégration d'enfants d'origine étrangère. Qu'il s'agisse de bibliothèques interculturelles, de projets novateurs destinés aux mères et à leurs jeunes enfants, de projets d'intégration dans des quartiers, des villages et des agglomérations ou de projets interculturels spécifiques lancés par des organisations actives dans le domaine de l'enfance – l'éventail des projets qui peuvent être déposés est vaste. Les cours de langue ne seront pas pris en considération.

Pour être admis par le jury, les projets doivent remplir les critères suivants:

■ Ils respectent le principe de la non-discrimination. Tous les enfants peuvent participer au projet indépendamment de leur nationalité, de leur sexe et de leur religion.

■ Ils respectent le principe de la durabilité. Les projets sont conçus sur le long terme. Les manifestations ou les projets à caractère unique ne peuvent pas être pris en considération. Le financement est assuré au moins pour deux ans.

■ Ils respectent le principe de l'hétérogénéité. Les projets ne s'adressent pas exclusivement à un seul groupe d'enfants mais servent de lien entre les nations, les religions et les cultures; ils prévoient aussi des formes d'échanges entre enfants suisses et étrangers.

■ Ils respectent le principe de la participation. Les participants et les participantes ont la possibilité de prendre part activement au développement du projet et de formuler leurs vœux et leurs suggestions. Il en est tenu compte le mieux possible lors du développement ultérieur du projet.

### Délai d'envoi: le 15 mai 2011 ...

Le délai d'envoi des projets est le 15 mai 2011. Tous les projets dont le timbre postal indique – au plus tard – le 15 mai 2011 sont examinés par un jury composé de personnalités de la culture, de la politique, de l'économie et de la science. Le jury est présidé par: Thomas Sieber, CEO Orange Suisse, et Elsbeth Müller, secrétaire générale d'UNICEF Suisse. Veuillez envoyer le dossier d'inscription complet et la description du projet par courrier électronique ainsi qu'une version imprimée par courrier postal.

UNICEF Suisse, Baumackerstrasse 24, 8050 Zurich, courriel (e-mail): [orangeaward@unicef.ch](mailto:orangeaward@unicef.ch), téléphone 044 317 22 66. Vous pouvez également télécharger les documents utiles sur le site: [www.unicef.ch](http://www.unicef.ch)

### ... et remise du prix le 24 août 2011

La remise du prix aura lieu le 24 août 2011 à l'occasion de l'UNICEF Night, dans le cadre de la manifestation en plein air OrangeCinema, à Bâle

